



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Séance du lundi 03 avril 2023
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, SANCHEZ Lucile.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance.
2. Intervention de Monsieur Jean- Luc RUGA sur le thème des violences intrafamiliales.
3. Délibération pour vote des taux d'imposition communaux 2023
4. Délibération pour paiement de factures avant vote du Budget Primitif 2023.
 - Facture AGEDI – 150 € (installation logiciel).
 - Faris de vente AZAM/ZANCANO - Commune – 156 €
 - Facture Métallerie du Somail – 1 360.40 € - (garde-corps et main courante)
5. Délibération pour modification du tableau des effectifs communaux suite à avis du Comité Social Territorial sur la suppression du poste de Mme. GERARD Christiane partie en retraite.
6. Délibération pour location de la Licence IV de la commune à M. Laurent BRETON pour un montant de 550 €/ mensuels.
7. Délibération à la demande de l'AMA (Association des Maires de l'Aude) pour convention de fauchage avec la fédération de chasse de l'Aude. (Fauchage des accotements en faveur de la faune sauvage).
8. Délibération aménagement de sécurité « Côte Vieille », pour convention de travaux entre le Département et la Commune.
9. Demande subvention des écoles pour voyage scolaire 2023.
10. Demande de subvention association vaincre la mucoviscidose « La virade de l'Aude ».

Questions diverses.

.../...

Présents

MM. LAPALU Ch. – NEGRE G. – RUGA J.L – PILAT S. – MINGUET A – CALCOEN G. -
LESERGENT P. – LELEU P.A. – GOUY-RATAJCZAK J. – PLA B. – LALIGAND J.

Représentés

Mme. DUCHATEL Martine pouvoir à M. NEGRE Gilbert
Mme. FUND Sabine pouvoir à Mme. PILAT Stéphanie
Mme. SANCHEZ Lucile pouvoir à M. LAPALU Christian
M. ALCALDE Antonio pouvoir à Mme. MINGUET Anne-Marie

Absents

| | |
|--|-----------|
| Nombre de conseillers en exercice : | 15 |
| Nombre de conseillers présents : | 11 |
| Nombre de conseillers absents : | 0 |
| Procurations : | 4 |
| Quorum : | 8 |

Président de séance : M. LAPALU Christian.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance **Mme. PILAT Stéphanie** est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06 mars 2023.

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

2 . Intervention de Monsieur Jean- Luc RUGA sur le thème des violences intrafamiliales.

Monsieur Jean-Luc RUGA a fait part à ses collègues de la formation qu'il a suivi sur le thème les violences intrafamiliales.

3 . Délibération pour vote des taux d'imposition communaux 2023.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des deux impôts locaux, notamment les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année,

Monsieur le Maire propose de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :

Il précise au Conseil Municipal qu'à partir de 2021, le département ne perçoit plus la Taxe Foncière sur le foncier bâti, qui est transférée aux communes pour compenser la perte de TH. Pour la commune cela représente un taux de 30.69 % qui s'ajoute à celui de l'année 2020 de 25.40 %, ce qui porte le taux depuis 2021 à 56.09 %. En 2023 réapparaît le taux de TH pour les résidences secondaires ou inhabitées.

| Type d'Impôt | Taux 2022 | Taux 2023 | Bases Notifiées | Produits attendus |
|--------------|-----------|-----------|-----------------|-------------------|
| FB | 56.09 | 56.09 | 528 700 | 296 548 |
| FNB | 85.49 | 85.49 | 48 400 | 41 377 |
| TH (RS) | / | 21.81 | 192 118 | 41 901 |
| TOTAL | | | | 379 826 |

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

4 . Délibération pour paiement de factures avant vote du Budget Primitif 2023.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de régler avant le vote du Budget Primitif M57 2023 les factures suivantes :

| | |
|--|------------|
| - AGEDI | 150.00 € |
| - SCP Arnaud GARCIA/Françoise VITALI-BOURSAULT | 156.00 € |
| - EIRL METALLERIE DU SOMAIL | 1 360.40 € |

Il indique également à ses collègues que le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget Primitif de l'exercice précédent sous réserve d'y avoir été autorisé par le Conseil Municipal conformément à l'article L. 1612-1 du CGCT.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

5 . Délibération pour modification du tableau des effectifs communaux suite à avis du Comité Social Territorial sur la suppression du poste de Mme. GERARD Christiane partie en retraite

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'avis de la CTP il convient de supprimer le Poste de Mme GERARD Christiane (en retraite) :

Considérant la délibération qui fixe le tableau des effectifs des emplois communaux en date du **07.11.2022**.

Considérant l'arrêté n° 38/2021 de mise à la retraite avec droit à pension de la CNRACL de Madame GERARD Christiane née SAMPER :

- En qualité d'Adjoint Technique Principal 1ère classe (à temps complet).

Considérant l'avis favorable du Comité Technique en date du **14 février 2023**, le grade d'Adjoint Technique Principal **1ère classe** est supprimé de l'effectif des emplois communaux.

Le tableau des emplois de la Commune est ainsi modifié à compter du **03.04.2023**.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

6 . Délibération pour location de la Licence IV de la commune à M. Laurent BRETON pour un montant de 550 €/ mensuels.

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la SARL LB RESTAURATION dont le siège social est sis au 19 Route Neuve à 11120 VENTENAC-EN-MINERVOIS, qui est gérée par Monsieur Laurent BRETON, qui gère le restaurant saisonnier « La Grillade du Château » à Ventenac-en-Minervois, souhaite renouveler la location de la licence de Débit de Boissons de 4^{ème} catégorie appartenant à la commune pour la période allant du **24 mars 2023 au 24 avril 2023 pour un loyer mensuel de 550 €**.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

7 . Délibération à la demande de l'AMA (Association des Maires de l'Aude) pour convention de fauchage avec la fédération de chasse de l'Aude. (Fauchage des accotements en faveur de la faune sauvage).

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la convention « fauchage des accotements en faveur de la faune sauvage » transmise par l'Association des Maires de l'Aude (AMA) et à l'initiative de la Fédération des chasseurs de l'Aude.

Il s'agit de s'associer à une démarche de protection de la biodiversité en réalisant des opérations d'entretien des accotements routiers et communaux dans une optique de préservation de la Faune et de la Flore.

Cette convention permettrait la mise en place d'un broyage différencié des accotements et fixerait les modalités et les dates de fauchage préconisées pour diminuer les impacts négatifs sur la faune.

Ainsi, seules les bandes de sécurité pourraient être broyées entre le 10 avril et le 30 juillet.

Cette convention prendra effet à sa date de signature et sera reconduite chaque année par tacite reconduction.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

8 . Délibération aménagement de sécurité rue du Minervoï pour convention de travaux entre le Département et la Commune.

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de l'aménagement de sécurité « Réalisation d'un plateau ralentisseur » de la rue **du Minervoï** sur la Route Départementale N° 26, visant à renforcer la sécurité des véhicules et des piétons sur cet axe de la Commune de Ventenac-en-Minervoï, une autorisation de travaux doit être sollicitée auprès du Département, gestionnaire de la voie ;

Vu le courrier en date du **02 mars 2023** par lequel le Département de l'Aude approuve le projet technique et autorise la réalisation des travaux au profit de la commune de Ventenac-en-Minervoï ;

Monsieur le Président du Conseil Départemental demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'aménagement relative à la réalisation des travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du Minervoï, celle-ci a pour objectif de solliciter l'autorisation de réaliser les travaux sur le Domaine Public Routier Départemental, et définir les responsabilités des deux parties.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

9 . Demande subvention des écoles pour voyage scolaire 2023.

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal les subventions attribuées aux Associations en 2023 par délibération n° 12 du 06/02/2023.

Il leur demande d'examiner la demande de subvention de l'école de Sainte-Valière (primaire) du regroupement pédagogique SIVOS Sainte-Valière/ Ventenac-en-Minervoï, qui sollicite une participation au voyage scolaire prévu du 26 au 28 juin 2023 à Tarascon sur Ariège.

Monsieur le Maire propose une participation de **250 €**.

Vote pour : 14 – Vote contre : 0 – Abstention : 1

10 . Demande de subvention association vaincre la mucoviscidose « La virade de l'Aude ».

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de l'Association de l'Aude vaincre la Mucoviscidose.

La Commune ayant déjà voté la plupart des demandes de subvention et n'ayant pas un budget qui lui permette d'accorder une subvention à toutes les associations qui en font la demande Monsieur le Maire propose un avis défavorable à cette demande.

Vote pour : 15 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

| |
|--------------------------|
| CONSEIL MUNICIPAL |
| |
| |

Prochaine séance le Vendredi 14 avril 2023, à 18 h 00.

Clôture de la séance à 19 heures 50.

| |
|-------------------|
| Signatures |
|-------------------|

Christian LAPALU, Maire et Président de séance :

Stéphanie PILAT, Secrétaire de séance :

